



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 7
Compte-rendu du conseil municipal
Réuni le 6 Février 2021

Légalement convoqué le 1^{er} février 2021, le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes le samedi 6 février 2021 à 10h00 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Étaient présents : Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET ; Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Stéphanie BRASSEUR.

Procurations : Cyrille FROMENTIN à Catherine TSCHAMBSER, Evelyne BRISSON à Anne-Marie LEMPEREUR, Jackie BOGARD à Béatrice CHARLIER, Hugo ARNOULD à Jonathan BERNIER.

Absent excusé : Éric CHICAULT

Secrétaire de séance : Stéphanie BRASSEUR

Ordre du jour :

Délibérations :	Questions diverses et Tour de table :
<ul style="list-style-type: none">- Réglementation et tarifs salle des fêtes- Désignation des membres Commission P.L.U- Site internet de la commune	<ul style="list-style-type: none">➤ Vente pulvérisateur➤ Terrain jeux➤ Routes Départementales et sécurité dans le village

- Réglementation et tarifs salle des fêtes : La commission salle des fêtes s'est réunie le mardi 8 décembre afin d'étudier la révision du règlement et des tarifs de la salle des fêtes. Après lecture, le conseil municipal, unanime, modifie le règlement et fixe les tarifs, valables à compter du 1^{er} mars 2021.

- Désignation des membres Commission P.L.U : Par délibération N°30 du 30 novembre 2020, le conseil municipal, a prescrit la révision du P.L.U. Une convention a été signée avec l'AUDC. Le conseil municipal, unanime, désigne les membres de la commission P.L.U :

Madame Catherine TSCHAMBSER, Présidente	Monsieur Cyrille FROMENTIN
Madame Béatrice CHARLIER	Madame Véronique BOITUZAT
Madame Anne-Marie LEMPEREUR	Monsieur Hugo ARNOULD

-Site internet de la commune : Du fait de la suppression d'Adobe Flash Player, le site internet communal ne peut plus être actualisé car le téléchargement des pièces jointes n'est plus possible. Le conseil municipal, unanime, décide d'autoriser Madame le Maire à signer le devis d'Agence 51 pour la refonte du site internet communal, d'inscrire au BP 2021 l'opération d'investissement « Site internet de la commune » et de budgéter la somme de 2 760 € TTC.

Questions diverses et Tour de table :

- **Vente pulvérisateur :** La commune souhaite vendre un pulvérisateur en état de fonctionnement. Si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher de Monsieur Fromentin pour plus d'informations.
- **Terrain jeux :** Le conseil municipal envisage de compléter l'aménagement du terrain de jeux avec l'installation d'équipements dédiés aux plus petits.
- **Routes Départementales et sécurité dans le village :** Un rendez-vous est fixé avec les représentants du Département afin d'échanger sur les différentes possibilités d'aménagement routier pour sécuriser le village et faire baisser les vitesses excessives constatées lors du relevé des radars pédagogiques.
- **Mont Louvet :** le marché avec l'entreprise Nord Est TP est reconduit.
- **Informations orange :** L'implantation des poteaux relatifs à la fibre est en cours d'installation sur la commune.
- **Informations Châlons Agglo :** (A) Les chèques de relance de Châlons Agglo seront remis en place pour relancer l'économie locale au bénéfice des bars, hôtels et restaurants lors de leur réouverture. (B) La station d'épuration de Châlons a été retenue pour analyser l'évolution de la pandémie du Covid 19.

- Point Covid 19 : Les services de Châlons Agglo informent la commune régulièrement sur l'avancement des livraisons de vaccins et la programmation de rdv.
- Information sinistre P'tit Chez Nous : Un sinistre a été déclaré auprès de la SMACL suite à des infiltrations d'eau au niveau des plafonds.
- Défibrillateur : La commune possède un défibrillateur installé dans la salle des fêtes. Il sera déplacé à l'extérieur pour faciliter son utilisation en cas de besoin.
- Taxe habitation : Au cours d'une réunion, Monsieur KASZTELAN, conseiller aux décideurs locaux nous informe que la réforme en cours n'aura pas d'incidence négative sur les recettes de la commune.

Tour de table

Stéphanie Brasseur signale que les chemins sont en mauvais état. La commune va se rapprocher de l'association foncière pour mettre en place une opération conjointe de remise en état.

Jérémy Frinot indique que les ballons du terrain de foot sont souvent envoyés dans le verger à proximité du terrain. Le conseil municipal se demande s'il serait nécessaire de grillager en hauteur.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11h50.

Fait à Moncetz-Longevas, le 12 février 2021

Le secrétaire : Stéphanie BRASSEUR

